

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER

## Demande d'autorisation de travaux sans permis de construire

[Guide des particuliers](#) ▶ : [Accueil particuliers](#) ▶ [Social - Santé](#) ▶

[Allocations et aides aux personnes âgées](#) ▶

[Quelles aides peut toucher une personne âgée en situation de précarité ?](#) ▶ [Quelles aides peut toucher une personne âgée en situation de précarité ?](#)

## Quelles aides peut toucher une personne âgée en situation de précarité ?

À partir d'un certain âge, certaines aides peuvent vous être attribuées si vous avez de faibles ressources. Elles permettent de vous assurer un revenu minimum, de couvrir vos dépenses de logement ou d'assurer votre autonomie.

Aides pouvant être touchées par une personne âgée en situation de précarité

	QUI EST CONCERNÉ ?	MONTANT	ÂGE	POUR EN SAVOIR PLUS
ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA)	Personne âgée aux faibles ressources	Jusqu'à 833 € par mois	À partir de 65 ans (sauf exceptions)	<a href="#">Conditions d'attribution (particuliers)</a>
ALLOCATION SIDIÉMENTAIRE	Titulaire d'une pension de	Jusqu'à 400 € par mois	Jusque 62 ans (sauf exceptions)	(particuliers)

SUPPLEMENTAIRE D'INVALIDITÉ (ASI)	<p> <b>QUI EST CONCERNÉ ?</b>            pension de retraite ou d'invalidité ne pouvant bénéficier de l'Aspa         </p>	<p> <b>MONTANT</b>            408,59 € par mois         </p>	<p> <b>ÂGE</b>            ans (selon les cas)         </p>	<p> <b>d'attributio</b>            (particuliers, PLUS         </p>
ALLOCATION DE SOLIDARITÉ SPÉCIFIQUE (ASS)	<p>           Demandeur d'emploi         </p>	<p>           Jusqu'à 494,40 € par mois         </p>	<p>           Jusque l'âge pour bénéficier d'une retraite à taux plein         </p>	<p> <b>Conditions d'attributio</b>            (particuliers)         </p>
REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)	<p>           Personne avec de faibles ressources         </p>	<p>           550,93 € par mois         </p>	<p>           À partir de 25 ans (sauf exceptions)         </p>	<p> <b>Conditions d'attributio</b>            (particuliers)         </p>
AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)	<p>           Personne avec de faibles ressources vivant à domicile ou en Ehpad         </p>	<p>           Se renseigner auprès de la Caf ou de la MSA         </p>	<p>           Sans conditions d'âge         </p>	<p> <b>Conditions d'attributio</b>            (particuliers)         </p>
ALLOCATION DE LOGEMENT SOCIALE (ALS)	<p>           Personne avec de faibles ressources vivant à domicile ou en Ehpad         </p>	<p>           Se renseigner auprès de la Caf ou de la MSA         </p>	<p>           Sans conditions d'âge         </p>	<p> <b>Conditions d'attributio</b>            (particuliers)         </p>
AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT (ASH)	<p>           Personne vivant en Ehpad et dont les revenus sont inférieurs aux frais d'hébergement         </p>	<p>           L'ASH paie la partie des frais d'hébergement non couverte par les revenus de la personne âgée         </p>	<p>           À partir de 65 ans (ou 60 ans si reconnue inapte au travail)         </p>	<p> <b>Conditions d'attributio</b>            (particuliers)         </p>
ALLOCATION SIMPLE	<p>           Personne âgée ne percevant pas de pension de retraite et à         </p>	<p>           Se renseigner auprès de sa mairie (CCAS)         </p>	<p>           À partir de 65 ans (ou 60 ans si reconnue         </p>	<p> <b>Allocation</b>            (particuliers)         </p>

	qui l'Aspa a ete refusee	QUI EST CONCERNÉ ?	MONTANT	inapte au travail) ÂGE	POUR EN SAVOIR PLUS
AIDE MÉNAGÈRE À DOMICILE	Personne avec de faibles ressources, vivant dans son propre logement mais ne pouvant assumer seule les tâches ménagères (ménage, lessive, toilette, préparation des repas, etc.)	Se renseigner auprès de sa mairie ou des services du département	À partir de 65 ans (ou 60 ans si reconnue inapte au travail)	<a href="#">Aide à domi</a> (particuliers)	
PORTAGE DE REPAS CHAUDS ET PRÊTS À CONSOMMER À DOMICILE	Personne ne pouvant sortir de chez elle du fait de son état de santé	Se renseigner auprès de sa mairie	Se renseigner auprès de sa mairie	<a href="#">Portage des</a> (particuliers)	
FOYER RESTAURANTS (REPAS À PRIX MODÉRÉS PRIS EN STRUCTURE COLLECTIVE)	Personne âgée avec de faibles ressources	Se renseigner auprès des services du département	Se renseigner auprès des services du département	<a href="#">Foyers resta</a> (particuliers)	
AIDE POUR FINANCER DES TRAVAUX DANS SON LOGEMENT	Personne âgée ayant besoin de réaliser des travaux pour favoriser l'accessibilité de son domicile ou prévenir les accidents domestiques	Se renseigner auprès de sa mairie, des services du département ou de sa caisse de retraite	Se renseigner auprès de sa mairie, des services du département ou de sa caisse de retraite	<a href="#">Caisse de re</a> <a href="#">travaux d'ar</a> <a href="#">du logemen</a> (particuliers)	
AIDES POUR SE DÉPLACER (TRANSPORT À LA DEMANDE,	Personne âgée	Se renseigner auprès de sa mairie, des services du	Se renseigner auprès de sa mairie, des		

ASSISTANCE  
POUR LES  
COURSES OU LES  
DÉMARCHES  
ETC.)

QUI EST  
CONCERNÉ ?

services du  
département  
ou de sa caisse  
de retraite

mairie, des  
services du  
département  
ou de sa  
caisse de  
retraite

POUR EN SAVOIR  
PLUS

Si vous rencontrez des difficultés pour payer une complémentaire santé, vous pouvez demander :

- > la [couverture maladie universelle complémentaire \(CMU-C\)](#) (particuliers),
- > ou [l'aide à l'acquisition d'une couverture maladie complémentaire \(ACS\)](#) (particuliers).

Où s'adresser ?

+

[Point d'information local dédié aux personnes âgées](#) ↗

[Mairie](#) ↗

[Services du département](#) ↗

[Paris - Centre d'action sociale \(CASVP\)](#) ↗

Si vous vivez à Paris

## Pour en savoir plus

- > [Les aides des caisses de retraite \(version "facile à lire et à comprendre"\)](#) ↗  
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- > [Portail d'information et d'orientation des personnes âgées et leurs proches](#) ↗  
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- > [Site pourbienvieillir.fr](#) ↗  
Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)

> [Aides pour les personnes âgées](#) 

Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

## Comment faire si...

> [Je prépare ma retraite](#)

> [plus](#) (particuliers)

## Questions - Réponses

+

> [Peut-on encore bénéficier du minimum vieillesse ?](#) (particuliers)

> [Peut-on cumuler l'Apa avec d'autres revenus ?](#) (particuliers)



SOISSONS

## VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS



